

LA NORME DU FRANÇAIS ET SA DIFFUSION DANS L'HISTOIRE

Études réunies et éditées par Dorothée AQUINO-WEBER,
Sara COTELLI KURETH et Carine SKUPIEN DEKENS



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2021

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Dorothee Aquino-Weber
Sara Cotelli Kureth
Université de Neuchâtel

APPRÉHENDER LA NORME : LE MODÈLE DE HAUGEN

Le concept de *norme*, largement polysémique, peut être diversement appréhendé en fonction de l'objet d'étude dont il est question. Souvent, dans les publications il n'est pas défini, peut-être parce qu'il est considéré comme une évidence par les linguistes (Gadet, 1995), ou, à date plus ancienne et comme le suggère Baggioni (1976), parce que cette notion représenterait un tabou pour eux. Malgré cela, depuis le dernier tiers du xx^e siècle, un nombre important de publications centrées sur la notion de norme linguistique¹ ont vu le jour. Des réflexions théoriques majeures ont été avancées sur cette question et ses différentes caractéristiques ont été discutées. Il n'est pas question de les passer toutes en revue ici mais de mettre l'accent sur celles qui entrent en résonance avec les contributions figurant dans ce volume qui parlent toutes de création, de standardisation et de diffusion de la norme².

Il apparaît en premier lieu que le besoin d'évaluation des faits de langues préexiste à leur mise en normes ou, du moins, fonctionne comme un processus indépendant (Gadet, 1995 ; Auroux et Mazière, 2006). La majorité des auteurs s'attachent donc à comprendre la manière dont se fait cette mise en norme par rapport à l'usage et tentent de circonscrire et d'expliquer les ambiguïtés de cette notion. En 1966 paraît l'article fondateur de Haugen sur le processus de standardisation des langues. L'auteur y présente un modèle de planification linguistique en quatre

¹ Dans un « champ naguère presque entièrement occupé par les enseignants, les chroniqueurs de langue et par tous ceux que l'on regroupe sous l'étiquette de 'puristes' » (Bédard et Maurais, 1983 : 1).

² Plusieurs ouvrages récents proposent l'état des recherches sur ces questions (voir en particulier Branca-Rosoff, Fournier, Grinshpun et Régent-Susini, 2011 ; Ayres-Bennett et Seijido, 2013).

étapes – «selection of norm», «codification of form», «elaboration of function» et «acceptance by the community»³. Cette modélisation a servi de canevas à de nombreuses études ultérieures comme par exemple celle de Lodge (1993) qui porte sur l’histoire du français. Elle permet également de classer les réflexions épistémologiques développées autour de ce modèle. Ainsi, dans l’ouvrage de Ayres-Bennett et Seijido de 2013, les contributeurs s’interrogent sur les processus de sélection des variantes de la langue française pour comprendre si «l’établissement du bon usage aboutit forcément à une réduction des variantes» (Ayres-Bennett et Seijido, 2013 : 7). L’histoire de la langue traditionnelle a en effet souvent considéré que la variation était proscrite dès le xvii^e siècle. Celle-ci apparaît pourtant de manière évidente dans différents discours métalinguistiques, en particulier chez des remarqueurs (Caron, 2004) habituellement décrits comme très prescriptifs (Ayres-Bennett et Seijido, 2011 ; Ayres-Bennett, 2017, 2019) et certains lexicographes (Rézeau, 1992 ; Nissille, 2014). Ainsi, dans le présent volume, Caron, en se basant sur l’étude de la répartition des temps du passé aux xvii^e et xviii^e siècles souligne qu’une lecture attentive des grammairiens permet de découvrir les variantes qui étaient en usage à l’époque, même si elles ne sont souvent mentionnées que comme des exceptions. Il montre ainsi comment, dans des ouvrages métalinguistiques, s’est opérée la distribution entre des usages qui entraient dans la norme et d’autres qui étaient considérés comme des erreurs. Le chapitre rédigé par Capin invite à réévaluer les informations fournies par les textes traditionnellement considérés comme prescriptifs. Il s’avère qu’ils peuvent contenir des indications précieuses sur l’usage. Sthioul s’est, pour sa part, penché sur le passé surcomposé dont la prise en compte dans les ouvrages métalinguistiques oscille avec le temps. Attesté sans commentaire à date ancienne, entre le xvi^e et le xviii^e siècle, ce temps verbal va jusqu’à disparaître de certains manuels au xx^e siècle. Ces exemples choisis parmi d’autres montrent que la sélection des variantes acceptées pour constituer

³ Il existe d’autres modélisations, comme celle proposée par Milroy et Milroy (sélection, acceptation, diffusion et maintien) : «A variety is then *selected* as a standard [...] *accepted* by influential people, and then *diffused* geographically and socially by various means [...]. Once it is well established and has defeated its competitors, the standard language must then be *maintained*.» (Milroy et Milroy, 2012 : 22, les italiques figurent dans le texte original ; voir aussi Ayres-Bennett, 2019). Nous avons choisi de nous baser sur le modèle de Haugen pour sa pertinence mais également pour sa lisibilité et sa simplicité. Il permet en effet une classification aisée des contributions de ce volume, quels que soient leurs positionnements face à la norme.

une norme standard varie en diachronie, mais aussi selon d'autres axes comme la diatopie (voir Cotelli Kureth et Nissille dans ce volume).

Comme le souligne Haugen (1966: 932), la codification et l'élaboration dépendent de cette première étape où intervient également la question des modèles et des autorités à suivre, thématique qui se retrouve dans plusieurs chapitres de ce volume. Dans cette idée, la contribution de Kristol met en lumière des acteurs souvent peu pris en compte jusqu'ici : les éditeurs. En soulignant la mauvaise fortune éditoriale du penseur genevois François Bonivard, il met en évidence le pouvoir pris par les éditeurs huguenots français réfugiés en ne permettant la publication de textes que lorsque leur contenu – et leur langue – entrait dans leur conception de la norme linguistique. Ainsi, un auteur qui mettait en avant le multilinguisme et proposait une vision idéologique divergente de la leur n'avait aucune chance d'être publié et donc diffusé.

De nombreuses publications majeures mettent par ailleurs l'accent sur l'importance prise par l'étape de codification dans la recherche en histoire de la langue (par exemple Gadet, 1995 ; Branca-Rosoff et *al.*, 2011 ; Ayres-Bennett, 2019). Parmi elles, plusieurs se sont penchées sur les différents textes et modèles de référence qui ont permis d'outiller la langue (grammaires, dictionnaires, etc.) et qui ont accompagné et alimenté la formation de la norme. Il n'est ainsi pas étonnant que la plupart des contributions rassemblées dans la première partie de ce volume consacrée à la codification proposent des analyses de cas particuliers de grammaires et d'ouvrages métalinguistiques ayant, à différentes époques, joué un rôle dans la définition et la diffusion de la norme. Amatuzzi s'arrête par exemple sur les textes liminaires de trois grammaires du XVII^e siècle et Grosse analyse les œuvres de Mauvillon, un Français exilé en Allemagne qui a rédigé une grammaire de français langue étrangère destinée aux germanophones⁴. Même Kristol, en s'intéressant à Bonivard et en montrant comment la diffusion de son ouvrage a été restreinte, souligne le rôle majeur de cette étape dans ce processus de standardisation.

Finalement, les dernières étapes du modèle de Haugen, soulignent l'importance de la mise en pratique fonctionnelle et sociale de cette sélection de variantes codifiée dans différents ouvrages. La seconde partie de cet ouvrage réunit différents chapitres qui interrogent et mettent en regard les normes prescriptives et l'usage. Nous y reviendrons plus loin.

⁴ Sur la question de la norme en français langue étrangère, voir la synthèse de Skupien Dekens dans ce volume.

NORME ET PRESCRIPTION

Nous allons d'abord nous interroger sur la neutralité du processus de standardisation, qui apparaît chez beaucoup d'auteurs comme une construction idéologique de type prescriptif (Baggioni, 1976, 1995 ; Houdebine, 2016 ; Milroy et Milroy, 2012 : 19). D'ailleurs pour Haugen l'étape de la codification est synonyme de prescription. Ayres-Bennett (2017 ; 2019), pour sa part, ne considère pas la codification comme un équivalent de la prescription mais y voit un processus neutre qui se réfère à la production de grammaires, de dictionnaires et d'autres ouvrages métalinguistiques qu'ils soient descriptifs ou prescriptifs. Elle souligne aussi l'impossibilité de penser le descriptif et le prescriptif comme deux éléments dichotomiques et propose de les considérer comme les deux pôles d'un continuum où se placent les différents textes métalinguistiques. À travers divers exemples dont celui de Vaugelas, elle a montré que des textes fondamentaux pour la codification du français et traditionnellement considérés par les historiens de la langue comme prescriptifs méritaient d'être réévalués et placés sur ce continuum. Pour cela, la chercheuse explique qu'il est nécessaire de prendre en compte un ensemble de critères qui ne se limite pas au contenu des œuvres mais englobe, par exemple, leur réception et ses conséquences et leur utilisation a posteriori (Ayres-Bennett et Seijido, 2011 ; Ayres-Bennett, 2017, 2019). Elle propose finalement d'intégrer la notion de purisme dans le processus de standardisation.

Le travail de Cotelli Kureth et Nissille s'ancre dans cette approche. Elles explorent des ouvrages qui se situent clairement sur ce continuum entre description et prescription. Les grammaires publiées en Suisse romande, même si elles continuent une tradition ancienne plutôt prescriptive et qu'elles ont été les instruments de la proscription au sein de l'institution scolaire, ne stigmatisent pas systématiquement toute variation. Les auteures insistent d'ailleurs sur l'acceptation d'une partie des particularités lexicales régionales dans ces textes. Se plaçant sur un plan plus théorique, Surcouf se penche sur des grammaires éditées au ^{xx}^e et au ^{xxi}^e siècles qui se revendiquent clairement comme descriptives. Par l'analyse de deux phénomènes particuliers – expression de la négation et variantes *on/nous* pour l'expression de la 1^{re} personne du pluriel –, l'auteur parvient à démontrer que, contrairement à la posture descriptive annoncée dans leur propos liminaire, ces grammaires continuent de présenter les usages linguistiques en privilégiant la norme écrite et en dépréciant les variantes traditionnellement jugées comme populaires ou

familiales. Ainsi, à l'image de ce que préconise Ayres-Bennett (2019), ces deux chapitres soulignent la nécessité de prendre en compte toutes les facettes d'un texte – déclarations liminaires, contenu, tradition dans laquelle il s'insère, réception, utilisation postérieure, etc. – pour déterminer sa place sur le continuum entre prescription et description.

NORME ET USAGE

Très tôt, afin de contourner la polysémie du concept de norme, les auteurs y opèrent des distinctions et construisent un modèle théorique fondé sur des oppositions. D'un côté, est placé ce qui relève de l'observation et qui est fondé sur «l'usage statistiquement dominant» (Berruto, 1979 : 36⁵). Cela apparaît sous les appellations de *norme linguistique*, *norme objective* ou *usage*. De l'autre côté, on trouve le résultat de «l'élaboration d'un système de valeurs» (Rey, 1972 : 5) qui constitue un usage valorisé et historiquement situé. Il est désigné par les locutions *norme subjective*, *norme prescriptive* ou *bon usage*. Cette distinction est très féconde pour la recherche sur la norme, même si la différence entre les deux pôles de ce continuum est parfois difficile à établir, comme le montre la place particulière qu'occupe la norme dans l'enseignement/acquisition du français langue étrangère (voir Skupien Dekens dans ce volume).

Les contributions réunies dans cet ouvrage sont le reflet de positionnements et d'interrogations actuels par rapport à la *norme*. Elles se placent dans une perspective diachronique et, quelles que soient les appellations retenues, elles ont pour socle commun la distinction entre une norme «objective» et une norme «prescriptive». L'histoire de l'établissement de la norme prescriptive est réinterrogée au travers de cas particuliers changeant la représentation traditionnellement admise. Ainsi l'idée que le processus d'élaboration de la norme prescriptive ne serait qu'un mécanisme de réduction des variantes visant à façonner une langue homogène se voit nuancée. De même, la représentation d'une norme figée est mise à mal. Dans ce contexte, les rapports entre norme objective et norme prescriptive sont revisités et les analyses de cas particuliers révèlent des points de tensions, des moments charnières où des changements dans les usages font bouger les lignes. Il est notamment montré, à différentes époques et pour certains éléments langagiers comme l'emploi du passé simple et du passé composé dont traite Caron

⁵ Cité par Bédard et Maurais (1983 : 7).

ou l'incise de citation sur laquelle s'arrête Laferrière, l'importance déterminante du rôle de l'usage dans la sélection des variantes retenues. On découvre des grammairiens embarrassés par des pratiques langagières répandues et une variation qu'ils ne peuvent ignorer mais qu'ils ne cautionnent pas et peinent à justifier. Grâce à la prise en compte de la diachronie, il devient possible d'observer comment certains représentants de la norme prescriptive tentent de résister à la pression du changement linguistique en mettant en place dans leur discours des stratégies pour dévaloriser les usages qui ne leur conviennent pas et comment, parfois, ils finissent par les réhabiliter.

LA DIFFUSION DE LA NORME : QUELLE(S) AUTORITÉ(S) ?

La question de la diffusion de la norme et de son imposition est également une thématique revisitée dans ce volume. Nous avons souligné plus haut la distinction qui est faite entre *norme objective* ou *usage* et *norme prescriptive* ou *bon usage*. On sait que la définition du *Bon Usage* qui remonte à Vaugelas en situe clairement les autorités dans la langue de la cour et des bons auteurs du temps (Marzys, 2010). Les textes et les autorités garants de cette norme prescriptive sont bien connus et varient peu dans le temps et dans l'espace comme le montrent les chapitres d'Amatuzzi et de Grosse. En effet, les auteurs abordés dans ces deux articles, qui rédigent leurs textes depuis la France, l'Allemagne et même la Flandre, prennent tous pour modèle la cour et l'Académie et mentionnent certaines «anti-autorités» comme les Français germanisés, les Provinciaux ou les mauvais auteurs. Rappelons aussi que les autorités dépassent le cercle des auteurs de grammaires, de remarques et de textes métalinguistiques et englobent également les éditeurs qui jouent un rôle décisif dans le choix des ouvrages et des auteurs qui sont publiés. Nous avons déjà cité le cas de Bonivard mis en lumière par Andres Kristol.

Du côté de l'usage, la linguistique historique tente depuis plusieurs années de mieux cerner cette norme objective en multipliant et en diversifiant les genres et les textes pris en compte dans les études. La recherche des *xx^e* et *xxi^e* siècles marque, par exemple, l'entrée dans les corpus historiques des «égo-documents» comme les correspondances, les livres de raisons, les journaux intimes, les mémoires, etc. (voir Ayres-Bennett, 2014 : 183s., 2018 : 259 ; corpus de français familier ancien, voir Martineau, 2005) et les écrits de peu-lettrés (voir, entre autres, Ernst, 2003 ; Branca-Rosoff, 2009 ; Steuckardt, 2019). Cette interrogation des sources dans le cadre de problématiques liées à l'usage

va avoir des répercussions sur deux plans. D'une part, elle fait apparaître des visions plus individuelles du changement linguistique et met en avant des réseaux de locuteurs plus fins qui expliquent certains usages et la diffusion de nouvelles variantes (Martineau, 2018). D'autre part, elle pointe une différenciation possible dans les variantes observées dans certains types de texte. Dans ce volume, l'étude de Capin autour de l'absence de sujet pronominal dans les textes juridiques du Moyen Âge au XVIII^e siècle montre dans quelle mesure l'utilisation ou l'omission de certaines variantes peut être liée au genre textuel. La notion de norme objective pourrait ainsi être précisée en tenant compte du type de texte analysé.

Finalement, mettre en avant l'usage amène parfois à mieux comprendre comment se construit la norme. Plusieurs études réunies dans cet ouvrage remettent ainsi en cause l'idée que la norme se définit uniquement « par le haut », par la *norme prescriptive*. Laferrière observe la façon dont les auteurs prescriptifs sont progressivement amenés, entre le début et la fin du XX^e siècle, à changer leur manière de considérer certains phénomènes et montre les tensions entre la norme et le changement linguistique. Nous découvrons ainsi comment, après avoir clairement désapprouvé l'utilisation d'incises de citation considérées comme fautives, ces auteurs ont revu leur jugement sous la pression exercée par l'usage contemporain. Quant à Glikman et Bouard, elles nous livrent une analyse de la conjonction *pour que* dans la diachronie longue, entre le X^e et le XX^e siècle, et la comparent à d'autres conjonctions synonymes. Cela leur permet de constater le peu d'influence que peuvent avoir les ouvrages métalinguistiques sur l'usage. Elles observent que, dans ce cas de figure, l'usage ne correspond pas à ce qu'elles ont relevé dans les sources métalinguistiques. La succession des variantes favorisées par l'usage s'explique ainsi, selon elles, par des phénomènes intralinguistiques comme le sémantisme ou l'analogie.

POLYNOMIE ET CODIFICATION POLYCENTRIQUE

Finalement, les débats sur la norme se sont également arrêtés sur la différenciation entre la norme et les normes. L'ouvrage édité par Bédard et Maurais en 1983 en est un jalon essentiel. Malgré un titre qui peut paraître univoque, *La norme linguistique*, plusieurs des articles qui le composent remettent en question l'existence d'une norme unique ; la provenance géographique des éditeurs, le Québec, n'y est évidemment pas pour rien. L'article de Valdman (1983) y présente notamment les

français régionaux et discute une question alors d'actualité, le phénomène de «la reconnaissance de sousnormes régionales». Aujourd'hui, le débat sur le français régional a bien évolué et plusieurs auteurs s'interrogent sur la norme du français autour des notions de *polynomie*⁶ et de *codification polycentrique*. Klinkenberg pointe par exemple différents signes avant-coureurs de «la progression d'une conception polynomique du français» (2007 : 6) visibles dès la fin du xx^e siècle comme une meilleure acceptation de la féminisation des noms de métiers au Québec, dans certains cantons suisses et en Belgique, la production d'ouvrages lexicographiques différentiels sur plusieurs variétés régionales et l'ouverture des dictionnaires comme le *Larousse* ou le *Robert* aux régionalismes (belgicisms, helvétismes et québécoismes). En revanche, certains spécialistes refusent à la langue française l'appellation de *polynomique* car le français est une «langue normée à variations hiérarchisées» (Bulot, 1991 : 52). La conception de *norme polynomique* se voit donc rejetée, notamment par Bulot (1991 : 57), qui constate que la norme prescriptive du français est partout dans la francophonie celle du français standard. Une vision remise en question plus récemment par Leblanc et Ostiguy (2001) qui considèrent que la situation au Québec est celle de «l'élaboration d'un nouveau standard qui, sans doute, confirmera ou donnera le droit de cité à certaines particularités locales, lexicales et phonétiques, dans les pratiques langagières les plus officielles, et ce, tout en demeurant tolérant envers d'autres pratiques linguistiques» (Leblanc et Ostiguy, 2001 : 137).

En fait, plusieurs auteurs ont depuis remis en question la suprématie du français standard et défendent la vision d'une «francophonie polycentrique» (Kristol, 2014). Glessgen et Thibault estiment notamment que la Francophonie fonctionne par «codification polycentrique» (2005). Chaque pays francophone serait en voie de développer son propre «standard national», évidemment basé sur le français de référence mais qui comprendrait des variantes régionales :

Dans chacun de ces pays, le français a développé une variété de référence, de type standard, qui est reconnue par les locuteurs – au moins de manière

⁶ Ce concept est né sous la plume de Jean-Baptiste Marcellesi en relation à la langue corse. L'auteur décrit les langues polynomiques comme des «langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur l'affirmation massive de ceux qui la parlent, de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues» (Marcellesi, 1984 : 314).

intuitive – comme variété nationale propre ; cette variété se distingue des autres variétés standard nationales par des traits phonétiques, mais surtout lexicaux, phraséologiques et textuels, rarement grammaticaux. À l'intérieur de ce réseau à centres multiples, la variété standard de la France peut fonctionner comme un supra-standard – donc avoir un prestige linguistique supérieur et influencer l'évolution des autres variétés standard –, mais les standards nationaux ont une autonomie de fait [...]. (Glessgen et Thibault, 2005 : vii)

Les deux auteurs mentionnent toujours le français standard, qui fonctionnerait parfois comme « supra-standard », mais constatent au niveau de la francophonie une évolution depuis le début des années 2000. Dans sa description du français polycentrique, Kristol (2014) propose une représentation du français modélisée en trois cercles concentriques (français commun, variation régionale et spécificités régionales). Ils forment une couche de « français intégral », un français qui serait différent dans chaque région de la francophonie. Dans ce système « égalitaire », « le français dit 'de Paris' (ou 'de France') n'est donc qu'une variété parmi les autres, même si, traditionnellement, c'est la seule variété qui ait fait l'objet d'une description lexicographique 'intégrale' » (Kristol, 2014 : 282-283). Si ces variétés régionales deviennent peu à peu des standards nationaux depuis le début du XXI^e siècle, elles apparaissent dans les ouvrages métalinguistiques depuis longtemps. Les articles de Cotelli Kureth et Nissille et de Sthioul le montrent bien. Dans le premier d'entre eux sont revisités des textes grammaticaux suisses romands qui laissent apparaître une certaine ouverture à la variation régionale. Dans l'autre contribution, au contraire, l'auteur s'est penché sur les temps surcomposés pour constater que leurs emplois régionaux étaient absents des textes de référence jusqu'au début du XX^e siècle, comme s'ils n'existaient pas. Parallèlement, dans l'enseignement du français langue étrangère, l'acceptation de la variation régionale semble encore bien loin de faire l'unanimité (voir la contribution de Skupien Dekens).

CONCLUSION

Ce bref aperçu des débats qui se cristallisent autour des questions de la norme et de sa diffusion montre que les notions et les thématiques qu'elles soulèvent sont multifformes, complexes et passionnantes. Les auteurs qui ont participé à cet ouvrage traitent de thématiques variées et donnent à voir des positionnements multiples et complexes autour de ces questions.

Les études de cas particuliers qu'ils nous livrent permettent de dessiner avec toujours plus de précision les enjeux théoriques qui les sous-tendent et d'affiner notre compréhension de ces phénomènes aux différentes périodes concernées. Le regroupement de ces analyses, qui s'échelonnent du Moyen Âge à l'époque contemporaine, est peut-être aussi l'occasion de mettre en lien les observations de phénomènes ponctuels et d'élargir notre point de vue pour porter un regard diachronique plus large sur les processus qui sont à l'œuvre. Il devient alors possible, par le recouplement des différentes conclusions apportées par les auteurs du volume, d'observer l'importance de l'usage sur les changements linguistiques et les pressions qu'il exerce sur la norme.

RÉFÉRENCES

- AUROUX, Sylvain, et MAZIÈRE, Francine, « Introduction : hyperlangues, modèles de grammatisation, réduction et autonomisation des langues », *Histoire Epistémologie Langue* 28/2, 2006, p. 7-17.
- AYRES-BENNETT, Wendy, « Codification and prescription in linguistic standardisation: Myths and models », dans *Constructing Language: Norms, Myths and Emotions*, dir. F. Feliu et J. M. Nadal, Amsterdam, John Benjamins, 2017, p. 99-130.
- AYRES-BENNETT, Wendy, « From l'usage to the bon usage and back. Norms and usage in seventeenth-century France », dans *Norms and Usage in Language History, 1600-1900. A Sociolinguistic and Comparative Perspective*, dir. G. Rutten, R. Vosters et W. Vandenbussche, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2014, p. 173-200.
- AYRES-BENNETT, Wendy, « Historical sociolinguistics and tracking language change: sources, text types and genres », dans *Manual of Romance Sociolinguistics*, dir. W. Ayres-Bennett et J. Carruthers, Berlin/Munich/Boston, De Gruyter, 2018, p. 253-279.
- AYRES-BENNETT, Wendy, « From Haugen's codification to Thomas' s purism: assessing the role of description and prescription, prescriptivism and purism in linguistic standardisation », *Language Policy*, 2019, URL: <https://doi.org/10.1007/s10993-019-09521-4>.
- AYRES-BENNETT, Wendy, et SEIJIDO, Magali, « Les compilations raisonnées des remarques et observations sur la langue française », *French Studies* 65(3), 2011, p. 347-356.
- AYRES-BENNETT, Wendy, et SEIJIDO, Magali (éd.), *Bon usage et variation sociolinguistique. Perspectives diachroniques et traditions nationales*, Lyon, ENS Éditions, 2013.
- BAGGIONI, Daniel, « Pour un point de vue relativisé et historicisé sur la norme », *Cahiers de linguistique sociale* 1, 1976, p. 55-87.

- BAGGIONI, Daniel, «Normalisation/standardisation des langues nationales dans le contexte européen», dans *La genèse de la norme. Colloque de la SHESL, janvier 1994*, dir. F. Mazière, Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, seconde série n° 11, 1995, p. 73-86.
- BÉDARD, Edith, et MAURAS, Jacques (éd.), *La norme linguistique*, Québec, Gouvernement du Québec, 1983.
- BERUTTO, Gaetano, *La sociolingüística*, Mexico, Editorial Nueva Imagen, 1974 [1979, trad. espagnole].
- BRANCA-ROSOFF, Sonia, «L'apport des archives des *peu-lettrés* à l'étude du changement linguistique et discursif» dans *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies*, éd. D. Aquino-Weber, S. Cotelli, et A. Kristol, Berne, Peter Lang, 2009, p. 47-63.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia, FOURNIER, Jean-Marie, GRINSHPUN, Yana, RÉGENT-SUSINI, Anne (éd.), *Langue commune et changements de normes*, Paris, Champion, 2011.
- BULOT, Thierry, «Le français est-il une langue polynomique?», *PULA* 3-4, Université de Corse, Corte, 1991, p. 52-58.
- CARON, Philippe, *Les Remarqueurs sur la langue française du XVI^e siècle à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- ERNST, Gerhard, «Les *peu lettrés* devant les normes de la textualité», dans *La norme linguistique. Théorie – pratique – médias – enseignement. Actes du colloque tenu à Bonn le 6 et le 7 décembre 2002*, éd. D. Osthus, C. Polzin-Haumann et C. Schmitt, Bonn, Romanistischer Verlag, 2003, p. 83-98.
- GADET, Françoise, «Norme, variation, évaluation», *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage* 11, seconde série, 1995, p. 18-22.
- GLESSGEN, Martin, et THIBAUT, André, «La 'régionalité linguistique' dans la Romania et en français», dans *La lexicographie différentielle du français et le "Dictionnaire des régionalismes de France"*, Actes du colloque en honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg, Université Marc Bloch, 20-22 juin 2003, éd. M.-D. Glessgen et A. Thibault, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005, p. iii-xviii.
- HAUGEN, Einar, «Dialect, language, nation», *American Anthropologist* 68, 1966, p. 922-935.
- HOUEBINE, Anne-Marie, «Le centralisme linguistique. Brève histoire de la norme prescriptive», *La linguistique* 52, 2016, p. 35-54.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, «La norme du français: d'un modèle centré au modèle polycentrique», *Constellations francophones, Publifarum* 7, 2007, URL : <https://www.publifarum.farum.it/index.php/publifarum/article/view/117/224>.
- KRISTOL, Andres, «Une francophonie polycentrique : lexicographie différentielle et légitimité des français régionaux», dans *Dialectologie et étymologie*

- galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau*, éd. Y. Greub et A. Thibault, Strasbourg, ELiPhi, 2014, p. 275-290.
- LEBLANC, Benoît, et OSTIGUY, Luc, «Réflexions sur la notion de polynomie appliquée à la situation linguistique québécoise et francophone», dans *Francophonie et polynomie*, éd. Cl. Bavoux et Fr. Gaudin, Rouens, Publications de l'Université de Rouens, 2001, p. 125-140.
- LODGE, Anthony, *French: From dialect to standard*, London, Routledge, 1993.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste, «La définition des langues en domaine roman: les enseignements à tirer de la situation corse», dans *Sociolinguistique des langues romanes*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1984, p. 209-314.
- MARTINEAU, France, «Perspectives sur le changement linguistique: aux sources du français canadien», *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique* 50(1-4), 2005, p. 173-212.
- MARTINEAU, France, «Réseaux et maillages: aux sources de la variation linguistique», dans *Études diachroniques du français et perspectives sociétales*, dir. P. Blumenthal et D. Vigier, Berlin, etc., Peter Lang, 2018, p. 215-238.
- MARZYS, Zygmunt, «'Le bon usage' et 'la plus saine partie' dans les *Remarques de Vaugelas*», *Vox Romanica* 69, 2010, p. 188-205.
- MILROY, James, et MILROY, Lesley, *Authority in language: investigating standard English*, 4^e édition, Londres, Routledge, 2012.
- NISSILLE, Christel, «Quand Littré lisait Humbert. Coup d'œil sur les rayonnages des bibliothèques de quelques lexicographes du XIX^e siècle», dans «*Toujours langue varie...*». *Mélanges Andres Kristol*, éd. F. Diémoz et D. Aquino-Weber, Genève, Droz, 2014, p. 67-82.
- REY, Alain, «Usages, jugements et prescriptions linguistiques», *Langue française* 16, 1972, p. 4-28.
- RÉZEAU, Pierre, «Les Dictionnaires normatifs des XVIII^e et XIX^e siècles et leur intérêt pour l'histoire des variantes régionales du français», dans *Grammaire des fautes et français non conventionnel*, éd. Groupe d'étude en histoire de la langue française (G.E.H.L.F.), 1992, p. 207-227.
- STEUCKARDT, Agnès, «Hors-normes et norme dans des écrits peu-lettrés anciens», dans *Écrits hors-normes*, dir. A. Steuckardt et K. Collette, Sherbrooke, Les Éditions de l'université de Sherbrooke, 2019, p. 27-40.
- VALDMAN, Albert, «XXV. Normes locales et francophonie», dans *La norme linguistique*, éd. É. Bédard et J. Maurais, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 1983, URL : http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcpplus_pi4%5bfile%5d=publications/pubf101/f101p5d.html#xxv.